



# Bâtir ensemble : Des communautés dynamiques, plurielles et inclusives

Plan stratégique communautaire en immigration francophone  
2018-2023



## **Mot du directeur général de la FCFA, Alain Dupuis**

---

Voilà maintenant deux décennies que la FCFA et son réseau d'un bout à l'autre du pays ont identifié l'immigration francophone comme priorité nationale de développement des communautés francophones et acadiennes. Vingt ans, c'est presque une génération et, effectivement, les jeunes francophones d'aujourd'hui n'ont jamais connu un contexte où l'immigration, la diversité, la francophonie plurielle n'étaient pas une priorité. En fait, pour eux et pour elles, c'est bien plus que cela : c'est la réalité qu'ils vivent au quotidien.

Nous sommes partis de loin et nous avons réalisé plusieurs avancées depuis la publication du *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire (2006)*. Il reste que nous sommes engagés dans un projet de société dont la trajectoire s'étend sur plusieurs décennies. Le chemin à parcourir est au moins aussi long que celui déjà parcouru. Ce projet interpelle toutes les forces vives de nos communautés et chaque secteur, chaque intervenant a un rôle à jouer.

Le plan que vous avez entre les mains vise justement à mobiliser l'ensemble de la francophonie à cette fin. Ce plan est le fruit d'une vaste démarche de consultations auprès d'une variété de parties prenantes avant d'être validé par la Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone. À partir des besoins identifiés lors de cette démarche, le plan propose 66 actions qui, ensemble, touchent tout le continuum de la promotion à la rétention en passant par l'inclusion.

Ce plan prend vie dans un contexte particulièrement favorable où tant Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), les gouvernements provinciaux et territoriaux, nos communautés et les Réseaux en immigration francophone (RIF) se sont dotés de plans et de stratégies en matière d'immigration francophone. Les étoiles s'alignent pour que nous puissions atteindre et pourquoi pas dépasser la cible de 4,4 % fixée pour 2023 et faire en sorte que les personnes issues de l'immigration fassent véritablement partie d'une francophonie plurielle et inclusive.

Ce plan cherche à inspirer, à motiver et à influencer, mais demeure avant tout une invitation à agir. Tous ceux et toutes celles qui le feront trouveront en la FCFA une alliée qui les accompagnera et les appuiera dans leur engagement en matière d'immigration francophone.

## Table des matières

Mot du directeur général de la FCFA	ii
<b>1. Contexte</b>	<b>5</b>
1.1. Jalons historiques des structures en immigration francophone	5
1.2. Plan CIC-CFSM de 2006	6
1.3. Plan fédéral-provincial-territorial (2018-2023)	7
1.4. Stratégie d'IRCC	9
1.5. Profil statistique de l'immigration aujourd'hui	9
1.6. Défis actuels	11
La promotion	12
Le recrutement	12
L'accueil	12
L'établissement	12
L'intégration économique et socioculturelle	13
Développement continu des capacités communautaires	13
<b>2. Théorie du changement</b>	<b>14</b>
2.1. Vision	14
2.2. Impact	14
2.3. Résultats stratégiques	15
<b>3. Axes et stratégies</b>	<b>17</b>
3.1. Consolider le continuum de l'immigration francophone	19
3.2. Appui aux capacités communautaires	21
3.3. Plaidoyer auprès des institutions fédérales	22
3.4. Plaidoyer auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux	24
<b>4. Évaluation</b>	<b>25</b>
4.1. Questions et indicateurs d'évaluation	25
1. Dans quelle mesure cette initiative a-t-elle créé l'impact souhaité?	25
2. Dans quelle mesure les résultats stratégiques visés par le Plan ont-ils été obtenus?	25
3. Dans quelle mesure la mise en œuvre a-t-elle contribué au succès du Plan stratégique?	28
4.2. Méthodes	28
Collecte de données par voie de sondages annuels	28
Exercice d'évaluation sommative	28
<b>Acronymes—Sigles</b>	<b>29</b>

## Liste des tableaux

---

Tableau 1 : Orientations du Plan CIC-CFSM de 2006 .....	7
Tableau 2 : Stratégies et mesures de collaboration du Plan FPT de 2018.....	8
Tableau 3 : Admission de résidents permanents au Canada (moins le Québec), 2014-2017.....	10
Tableau 4 : Données sur la population et sur l'immigration francophone tirées du recensement de 2016.....	11
Tableau 5 : Stratégies de l'axe 1 : Consolider le continuum d'immigration francophone .....	19
Tableau 6 : Stratégies de l'axe 2 : Appui aux capacités communautaires.....	21
Tableau 7 : Stratégies de l'axe 3 : Plaidoyer auprès des institutions fédérales.....	22
Tableau 8 : Stratégies de l'axe 4 : Plaidoyer auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux.....	24

## Liste des figures

---

Figure 1 : Date de création des Réseaux en immigration francophone au Canada .....	5
Figure 2 : Infographie du Plan d'action fédéral-provincial-territorial visant à accroître l'immigration francophone à l'extérieur du Québec (2006).....	8
Figure 3 : Cohérence des résultats stratégiques visés.....	16
Figure 4 : Concordance entre les stratégies et les résultats stratégiques.....	18

## 1. Contexte

### 1.1. Jalons historiques des structures en immigration francophone

Les communautés francophones et acadiennes (CFA) sont engagées collectivement dans le dossier de l'immigration francophone depuis plusieurs décennies. Dans les années 1990, on s'interrogeait déjà sur la diversité culturelle au sein des communautés<sup>2</sup>. La FCFA et la Commissaire aux langues officielles ont demandé que le gouvernement fédéral adopte des mesures positives en matière d'immigration francophone, ce qui a conduit à la création du Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada – Communautés francophones en situation minoritaire, ainsi qu'à l'inclusion, en 2002, de dispositions linguistiques dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Les CFA se sont aussi dotées de structures et d'outils au fil des ans :

- Onze des 13 Réseaux en immigration francophone (RIF) actuels ont été créés depuis 2007, certes avec du financement d'IRCC, ce qui a accru la capacité des communautés en matière d'accueil et d'intégration (voir figure ci-jointe).
- En 2010, le Portail de l'immigration francophone ([immigrationfrancophone.ca](http://immigrationfrancophone.ca)) était lancé.
- En 2013, la Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone était créée.
- En 2013, l'ancien comité directeur était remplacé par le Comité CIC – Communautés francophones en situation minoritaire.
- Des services d'accueil et d'établissement des immigrants dans chaque provinces et territoire.

**Figure 1**  
Date de création des Réseaux en immigration francophone au Canada

Année	Région
2003	Saskatchewan
2004	Colombie-Britannique
2006	Nouvelle-Écosse
2007	Île-du-Prince-Édouard / Manitoba / Ontario Centre Sud-Ouest / Ontario Est / Ontario Nord / Terre-Neuve- et-Labrador
2009	Atlantique
2010	Yukon
2011	Alberta / Nouveau-Brunswick / Territoires du Nord-Ouest

Source : Johnson (2016)<sup>1</sup>, d'après des données de la FCFA.

<sup>1</sup> Johnson, Marc L. (2016). *Plan stratégique communautaire. Bilan de la mise en œuvre 2007-2015. Rapport*. Gatineau : Socius recherche et conseils, 16 février, p. 23.

<sup>2</sup> Voir par exemple : Churchill, Stacy et Isabel Kaprielian-Churchill. *Les communautés francophones et acadiennes du Canada face au pluralisme*. Ottawa : FCFA du Canada, 1991.

## 1.2. Plan CIC-CFSM de 2006

En 2006, le Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada - Communautés francophones en situation minoritaire était à sa quatrième année d'existence et produisait un [Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire](#) (Plan CIC-CFSM). Dans la décennie qui a suivi, ce plan a

été la principale référence du chantier de l'immigration francophone.

Les orientations mises de l'avant en 2006 ont été examinées afin de déterminer si elles sont ou non encore pertinentes et qu'est-ce qui a changé. Le **Tableau 1** ci-dessous résume les défis, choix stratégiques et priorités énoncés dans le Plan de 2006.

Tableau 1 : Orientations du Plan CIC-CFSM de 2006

### Quatre défis

- Liés au nombre et à la composition de l'immigration
- Liés à la mobilité
- Liés à l'intégration économique et sociale
- Liés à la capacité de recrutement, accueil et intégration dans les CFSM

### Trois choix stratégiques

- Une meilleure intégration des immigrants et réfugiés déjà installés dans les communautés
- Le recrutement de nouveaux immigrants
- L'intégration, la rétention et l'enracinement des nouveaux immigrants

### Neuf priorités

- Mise en place et appui aux réseaux locaux (devenus les RIF)
- Sensibilisation de la communauté locale
- Mise en place d'une formation linguistique en anglais et/ou en français
- Formation pour la mise à jour des compétences professionnelles et des habiletés en matière d'employabilité
- Recherche
- Appui à la création de microentreprises
- Appui à des établissements postsecondaires de langue française en vue du recrutement et de l'intégration d'étudiants internationaux
- Promotion et sélection des immigrants potentiels
- Appui aux réfugiés

**Source :** Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada—Communautés francophones en situation minoritaire. (2006). [Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire](#)

Le postulat de départ du Plan de 2006 était qu'une immigration réussie se réalise en trois étapes significatives :

- 1) **l'attraction**, qui consiste à recruter et accueillir des personnes immigrantes dans une communauté;
- 2) **l'intégration**, par laquelle on s'assure de l'insertion économique et

sociale réussie des personnes immigrantes;

- 3) la **réention et l'enracinement**, qui consiste à assurer l'installation et l'établissement à long terme des personnes issues de l'immigration.

### 1.3. Plan fédéral-provincial-territorial (2018-2023)

En 2018, les ministres responsables de la francophonie canadienne et leurs homologues responsables de l'immigration ont adopté un [Plan d'action fédéral-provincial-territorial visant à accroître l'immigration francophone à l'extérieur du Québec](#).

Le Plan FPT prévoit trois stratégies clés de collaboration :

Tableau 2 : Stratégies et mesures de collaboration du Plan FPT de 2018

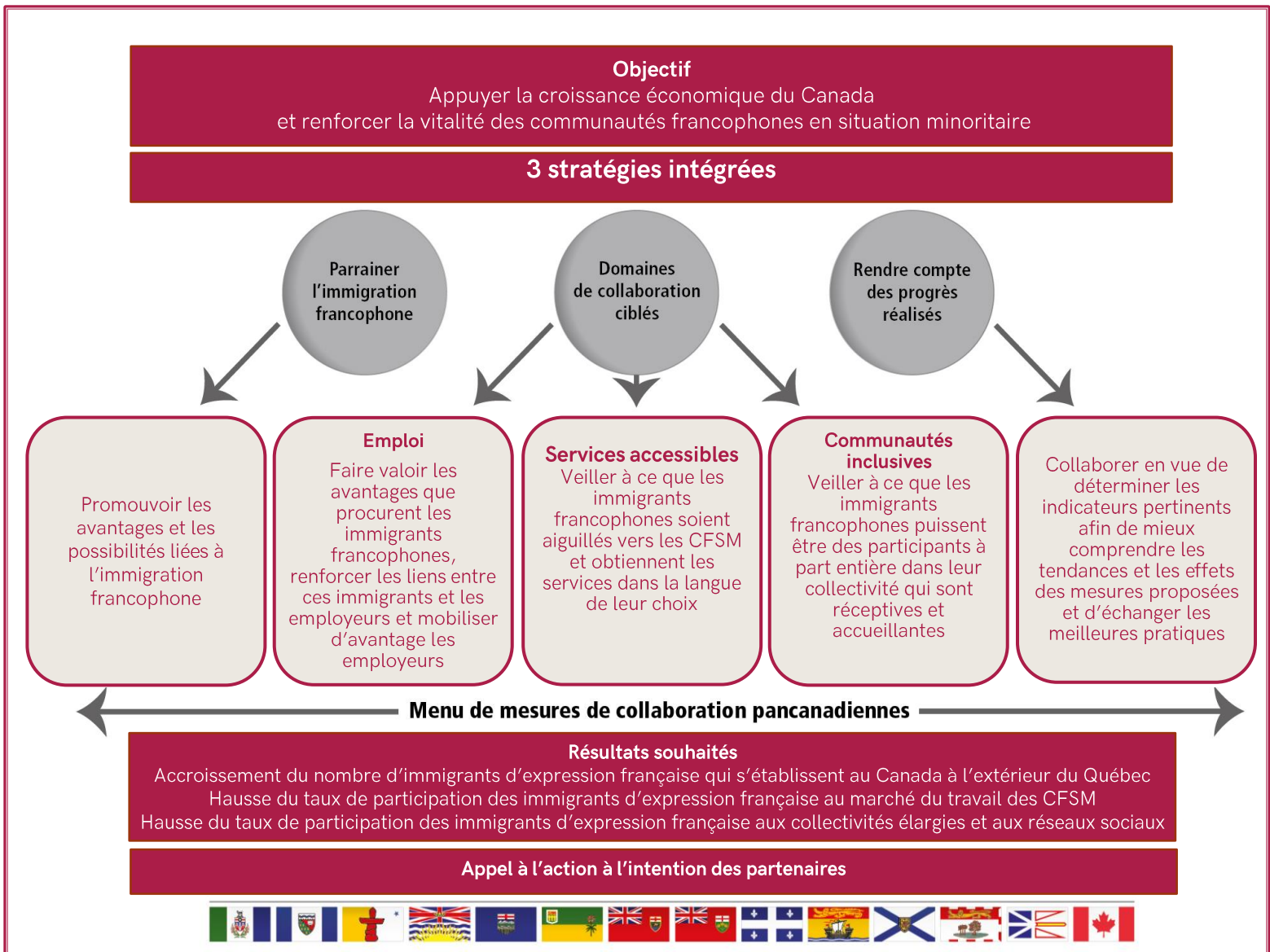
Stratégies de collaboration	Mesures de collaboration
1) Parrainer l'immigration francophone	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer les activités de marketing à l'échelle internationale</li> <li>2. Promouvoir les voies d'immigration et accroître la sensibilisation à ce sujet</li> <li>3. Améliorer les outils électroniques visant à faire valoir les avantages et les possibilités</li> <li>4. Organiser un symposium national</li> </ol>
2) Collaborer dans le cadre de trois domaines ciblés :	
- Emploi	5. Accroître la mobilisation des employeurs dans les CFSM
- Services accessibles	<ol style="list-style-type: none"> <li>6. Accroître la disponibilité et l'accessibilité des services d'aide à l'établissement et la sensibilisation à ce sujet</li> <li>7. Renforcer la prestation des services publics</li> </ol>
- Communautés inclusives	8. Appuyer les initiatives qui font la promotion des CFSM diversifiées et inclusives
3) Rendre compte des progrès réalisés	<ol style="list-style-type: none"> <li>9. Collaborer en vue de déterminer les indicateurs pertinents</li> <li>10. Échanger les pratiques exemplaires et rendre compte des progrès</li> </ol>

Le Plan comporte en outre des engagements de certains gouvernements en termes de cibles d'immigration :

- Gouvernement fédéral :
  - 4 % d'immigrants économiques d'expression française à l'extérieur du Québec d'ici 2018
  - 4,4 % de tous les immigrants à l'extérieur du Québec d'ici 2023
- Ontario : 5 %
- Nouveau-Brunswick : 33 %
- Territoires du Nord-Ouest : augmentation de 5 %
- Manitoba : 7 %
- Terre-Neuve-et-Labrador : augmentation de 5 %

Le Plan FPT est schématisé comme suit (voir [Figure 2](#))

Figure 2 : Infographie du Plan d'action fédéral-provincial-territorial visant à accroître l'immigration francophone à l'extérieur du Québec (2006)





## 1.4. Stratégie d'IRCC

IRCC redessine en 2018 sa stratégie en matière d'immigration francophone<sup>3</sup>. Conformément aux obligations fédérales énoncées dans la *Loi sur les langues officielles* et la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, le gouvernement du Canada se donne une cible en matière d'immigration francophone à l'extérieur du Québec. Il s'agit de 4 % d'immigrants économiques d'expression française à l'extérieur du Québec d'ici 2018 et de 4,4 % de tous les immigrants à l'extérieur du Québec d'ici 2023, comme l'évoque aussi le Plan d'action FPT (voir section 1.1).

Nous savons que cette stratégie misera sur un engagement accru des provinces et territoires, ce qu'atteste le Plan FPT adopté en 2018. Elle compte aussi faire avancer l'approche « par et pour » les communautés francophones qui devrait se traduire par des politiques et des programmes adaptés et une participation active des communautés. Le Parcours d'intégration francophone, financé par le Plan d'action pour les langues officielles (2018-2023), comporte également des mesures additionnelles pour favoriser le Parcours d'intégration francophone.

## 1.5. Profil statistique de l'immigration aujourd'hui

Les deux tableaux qui suivent donnent un aperçu statistique de l'immigration

francophone au Canada. Le **Tableau 3** illustre la croissance en nombre et en pourcentage des immigrants admis chaque année comme résidents permanents qui déclarent le français comme première langue officielle parlée (PLOP), de 0,7 % en 2014 à 1,8 % en 2017. Lorsqu'on ajoute les personnes qui déclarent au moins le français comme PLOP, le total augmente, mais la croissance est plus mitigée, puisque leur part passe de 3,3 % en 2014 à 2,1 % en 2017.

Depuis 2018, IRCC utilise la définition suivante d'immigrant francophone: « Un immigrant d'expression française est un immigrant dont le français est la première langue officielle canadienne d'usage ». La nouvelle mesure d'un immigrant d'expression française se calcule comme suit : a) les résidents permanents qui déclarent une connaissance du « français seulement » ou b) les résidents permanents qui déclarent la connaissance du « français et de l'anglais » comme langues officielles, ainsi que le français comme la langue dans laquelle ils sont le plus à l'aise. Auparavant, l'IRCC utilisait depuis 2006 la définition suivante : « Un immigrant d'expression française est celui dont le français est la langue maternelle ou, s'il a une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, dont le français est la première langue officielle canadienne d'usage ».

---

<sup>3</sup> St-Germain, Yves. (2018). *Mise à jour sur la Stratégie d'IRCC en matière d'immigration*

francophone. Présentation Powerpoint au Comité IRCC-CFSM, 13 mars 2018.

Tableau 3 : Admission de résidents permanents au Canada (moins le Québec), 2014-2017<sup>4</sup>

Première langue officielle parlée autodéclarée (PLOP)		2014	2015	2016	2017
Nombres	Anglais	144 190	163 310	171 245	172 850
	Français	1 465	1 725	3 800	4 120
	Anglais et Français	5 360	4 785	1 035	695
	Ni l'un ni l'autre	58 110	51 470	58 950	43 715
	Non déclaré	0	425	6 885	11 485
	TOTAL	209 125	221 715	241 915	232 865
Pourcentages	Seulement le français comme PLOP	0,7 %	0,8 %	1,6 %	1,8 %
	Au moins le français comme PLOP	3,3 %	2,9 %	2,0 %	2,1 %
	Ni l'anglais ni le français comme PLOP	27,8 %	23,2 %	24,4 %	18,8 %

Le **Tableau 4** donne un portrait statistique de la présence des immigrants dans la population, selon les données du recensement de 2016. La 5<sup>e</sup> colonne nous donne un aperçu de la proportion que représente la communauté francophone dans son contexte et la 4<sup>e</sup> colonne indique la proportion des immigrants de ce contexte qui sont francophones. Ces données servent aux gouvernements et aux communautés à établir leurs cibles d'immigration francophone.

On constate que les francophones à l'extérieur du Québec représentent 4,1 % de la population, mais seulement 2,7 % des immigrants qui s'installent dans ces provinces et territoires disent avoir au moins le français comme PLOP.

<sup>4</sup> Ces données ont été fournies par le ministère d'IRCC en date du 30 avril 2018. Elles représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées. La compétence en langue officielle est un domaine auto-déclaré dans lequel le client peut indiquer l'anglais seulement, le français seulement, l'anglais et le français ou aucun des deux, mais n'indique pas laquelle de ces langues était la première langue connue.

Tableau 4 : Données sur la population et sur l'immigration francophone tirées du recensement de 2016<sup>5</sup>

Région	Nombre d'immigrants francophones	Nombre de francophones	% immigrants francophones dans population immigrante totale	% francophones dans province/territoire	% immigrants francophones dans population francophone	% immigrants dans province/territoire
TNL	425	2 460	3,5 %	0,5 %	17,3 %	2,4 %
NB	5 070	233 120	15,0 %	31,9 %	2,2 %	4,6 %
ÎPÉ	250	4 705	2,8 %	3,4 %	5,3 %	6,4 %
NÉ	1 900	29 520	3,4 %	3,2 %	6,4 %	6,1 %
ON	111 630	593 330	2,9 %	4,5 %	18,8 %	29,1 %
MB	5 020	41 770	2,2 %	3,4 %	12,0 %	18,3 %
SK	2 455	15 160	2,2 %	1,4 %	16,2 %	10,5 %
AB	22 950	86 670	2,7 %	2,2 %	26,5 %	21,2 %
CB	21 465	73 095	1,7 %	1,6 %	29,4 %	28,3 %
YK	185	1 670	4,2 %	4,8 %	11,1 %	12,6 %
TNO	160	1 315	4,3 %	3,2 %	12,2 %	9,0 %
NU	60	665	6,6 %	1,9 %	9,0 %	2,6 %
CA - QC	171 570	1 083 480	2,7 %	4,1 %	15,8 %	24,3 %

Bien que succinctes, les données de ces deux tableaux attestent que les CFA ne bénéficient pas encore d'un apport démographique immigrant à la hauteur de ce qu'elles représentent dans la société canadienne. Ce déficit cumulé au fil des ans rogne la vitalité démographique des CFA et justifie des cibles et des mesures en immigration francophone qui permettront un rattrapage à cet effet.

## 1.6. Défis actuels

Le rapide état des lieux qui précède démontre que l'immigration francophone est un dossier qui est de plus en plus investi, tant par les CFA que les institutions gouvernementales. Revenons d'abord au Plan CIC-CFSM de 2006 qui a servi de point de référence pour le présent exercice. Il énonçait les quatre défis suivants :

- le nombre et la composition de l'immigration,
- la mobilité,
- l'intégration économique et sociale,
- la capacité de recrutement, accueil et intégration dans les CFSM.

Au gré des consultations qui ont été menées, il est apparu que ces défis restent pertinents aujourd'hui.

<sup>5</sup> Dans le tableau, un francophone est une personne dont le français est au moins une des premières langues officielles parlées (PLOP). Ces données sont compilées à partir de la source suivante : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, no 98-400-X2016351 au catalogue et no 98-400-X2016373 au catalogue.

L'ordonnancement des défis varie quelque peu et c'est le plus souvent dans le cadre du continuum d'immigration francophone qu'ils sont formulés : promotion – recrutement – accueil – établissement – intégration/rétention.

### ***La promotion***

Les CFA ne sont pas toujours des destinations connues des bassins de candidats à l'immigration. Le défi à cet égard est que 1) les différentes communautés puissent développer leur propre image de marque qui met en valeur leurs attraits tout en expliquant clairement la réalité de la vie dans leurs communautés, 2) que les institutions qui font la promotion du Canada comme destination puissent répercuter cette image de marque dans les bassins ciblés.

### ***Le recrutement***

Le recrutement d'immigrants francophones s'est amélioré au fil des ans, mais il reste clairement déficitaire en regard du renouvellement des populations francophones. Malgré les efforts du gouvernement du Canada à soutenir l'immigration francophone vers les CFA, le régime fédéral rend la situation plus complexe puisque les provinces et territoires n'ont pas tous la même préoccupation envers leur minorité francophone. De façon générale, les programmes et les mesures visant l'attraction et l'admission des candidats à l'immigration pourraient mieux refléter les besoins et aspirations des CFA. Par exemple, ils pourraient viser non seulement les candidats à l'étranger, mais aussi les travailleurs temporaires, étudiants internationaux et titulaires de permis vacances-travail au Canada.

### ***L'accueil***

Une fois les immigrants admis, le défi consiste à reconnaître leurs choix linguistiques, à les aiguiller systématiquement vers l'information et les services adéquats, ainsi qu'à les accueillir dans une communauté francophone. Les services pré-arrivée, les guichets uniques et le récent service d'accueil en français à l'aéroport de Toronto constituent des éléments clés pour relever ce défi.

### ***L'établissement***

L'établissement des personnes immigrantes concentre une grande partie des ressources vouées à la gestion de l'immigration. Plusieurs services d'établissement en français ont été mis sur pied dans les CFA au fil des ans, mais le continuum n'est pas complet partout. L'implantation du principe « par et pour » les francophones, demandé par les CFA, fait son chemin dans les instances gouvernementales, notamment dans le récent Plan FPT et dans les intentions de la stratégie d'IRCC en matière d'immigration francophone. Toutefois, certaines clientèles intéressantes pour les CFA, sont rarement prises en charge en français ou aiguillées vers les CFA, comme par exemple les réfugiés syriens qui ne possédaient aucune connaissance des deux langues officielles mais qui auraient pu être orientés dans les CFA.

### ***L'intégration économique et socioculturelle***

À moyen terme, l'établissement des personnes issues de l'immigration dans les CFA requiert des mesures d'intégration économique, sociale et culturelle qui contribueront aussi à leur rétention. D'abord, le nouvel arrivant doit pouvoir rapidement se trouver du travail afin de répondre aux besoins essentiels de sa famille. La communauté, quant à elle, devra être inclusive et rassembler les conditions favorables au plein épanouissement de l'immigrant et de sa famille en vue de favoriser la rétention. Puis, la communauté doit lui offrir la chance de s'intégrer et de rester sur place.

À plus long terme, la rétention peut être de nature géographique, linguistique, culturelle ou communautaire. Le défi de la rétention géographique est important pour les régions qui subissent déjà un exode de leur population ou dont le nombre est très réduit. Le défi de rétention linguistique est important dans les contextes où l'anglais est dominant dans les institutions, les services publics, les écoles, les services commerciaux, etc.

Celui de rétention culturelle et communautaire est important dans les CFA où les espaces francophones sont limités, réduisant ainsi les chances de développer des liens, un sentiment d'appartenance et un engagement envers la communauté.

### ***Développement continu des capacités communautaires***

À ces défis reliés au continuum d'immigration francophone s'ajoute un autre défi qui est lié au développement continu des capacités communautaires en matière d'immigration francophone. Vu leur taille, leur portée réduite et leur venue récente, en comparaison avec les organismes de la majorité anglophone, les organismes d'établissement des CFA doivent développer et consolider leurs moyens afin d'assurer la mise en œuvre du continuum d'immigration francophone. De plus, tous les organismes communautaires et les services publics doivent pouvoir offrir des services adaptés aux besoins des personnes issues de l'immigration.

## 2. Théorie du changement

### 2.1. Vision

Une vision est une aspiration globale vers laquelle on veut tendre dans un domaine précis, en tant que communauté. La vision des CFA est soucieuse d'intégrer les perspectives communautaire et individuelle de l'immigration. Elle s'inspire de principes tels que la prise en charge par la communauté, la diversité et l'inclusion, l'intégration et la rétention, la transformation et la dynamisation des CFA. Elle se lit comme suit :

*Les communautés francophones et acadiennes (CFA) réunissent une population diversifiée qui attire et intègre un nombre grandissant de personnes immigrantes, lesquelles participent au renouvellement des CFA et contribuent fièrement à leur dynamisme.*

### 2.2. Impact

L'impact est un changement qui a une certaine profondeur ou envergure, donc qui se produit à moyen ou long terme et qui résulte d'une séquence de changements préalables. On circonscrit l'impact par une cible mesurable, qui touche une population délimitée, dans un délai déterminé.

L'impact souhaité par les CFA en matière d'immigration francophone à l'échéance de 2023 est le suivant :

*En 2023, 4,4 % des personnes immigrantes reçues à l'extérieur du Québec s'établissent dans les CFA. Cette population immigrante trouve dans les CFA un environnement favorable à son intégration.*

Les CFA s'alignent donc sur la cible gouvernementale de 4,4 %. Il n'en demeure pas moins qu'il sera utile de revoir cette cible en tenant compte des besoins des CFA pour conserver leur poids démographique relatif.

## **2.3. Résultats stratégiques**

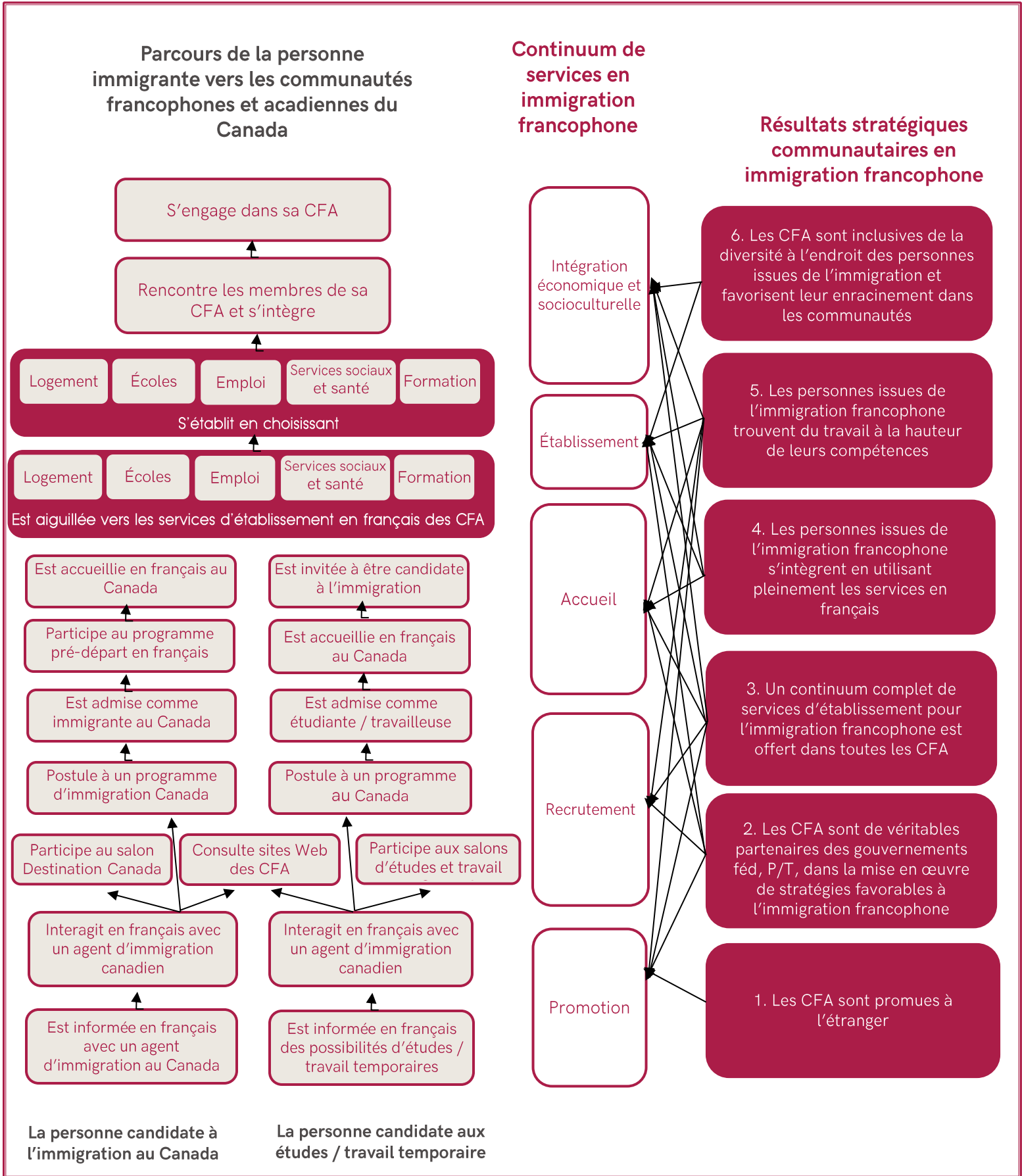
Les résultats stratégiques sont des changements nécessaires qui rendent possible la réalisation de l'impact énoncé ci-dessus. Il peut s'agir de changements de structure, de politique, de tendance, de conditions de vie, d'attitude ou de comportement qui résultent d'actions entreprises sciemment. Les changements peuvent être entièrement ou partiellement de notre ressort, le cas échéant, nous devons exercer une influence sur d'autres acteurs afin qu'ils les réalisent pour notre bénéfice.

Les CFA visent les six résultats stratégiques suivants :

- 1. Les CFA sont promues à l'étranger.*
- 2. Les CFA sont de véritables partenaires des municipalités et des gouvernements provinciaux/territoriaux et fédéral dans la mise en œuvre de stratégies favorables à l'immigration francophone.*
- 3. Un continuum complet des services d'établissement pour l'immigration francophone est offert dans toutes les CFA.*
- 4. Les personnes issues de l'immigration francophone s'intègrent en utilisant pleinement les services en français.*
- 5. Les personnes issues de l'immigration francophone trouvent du travail à la hauteur de leurs compétences.*
- 6. Les CFA sont inclusives de la diversité à l'endroit des personnes issues de l'immigration et favorisent leur enracinement au sein des CFA.*

Ces résultats stratégiques ont été choisis en lien avec le continuum des services en immigration francophone. La Figure 3 illustre, d'une part, que le continuum des services vient en appui aux différentes étapes du parcours de la personne immigrante et, d'autre part, que les résultats stratégiques de ce plan sont reliés à toutes les étapes du continuum des services.

Figure 3 : Cohérence des résultats stratégiques visés





### **3. Axes et stratégies**

---

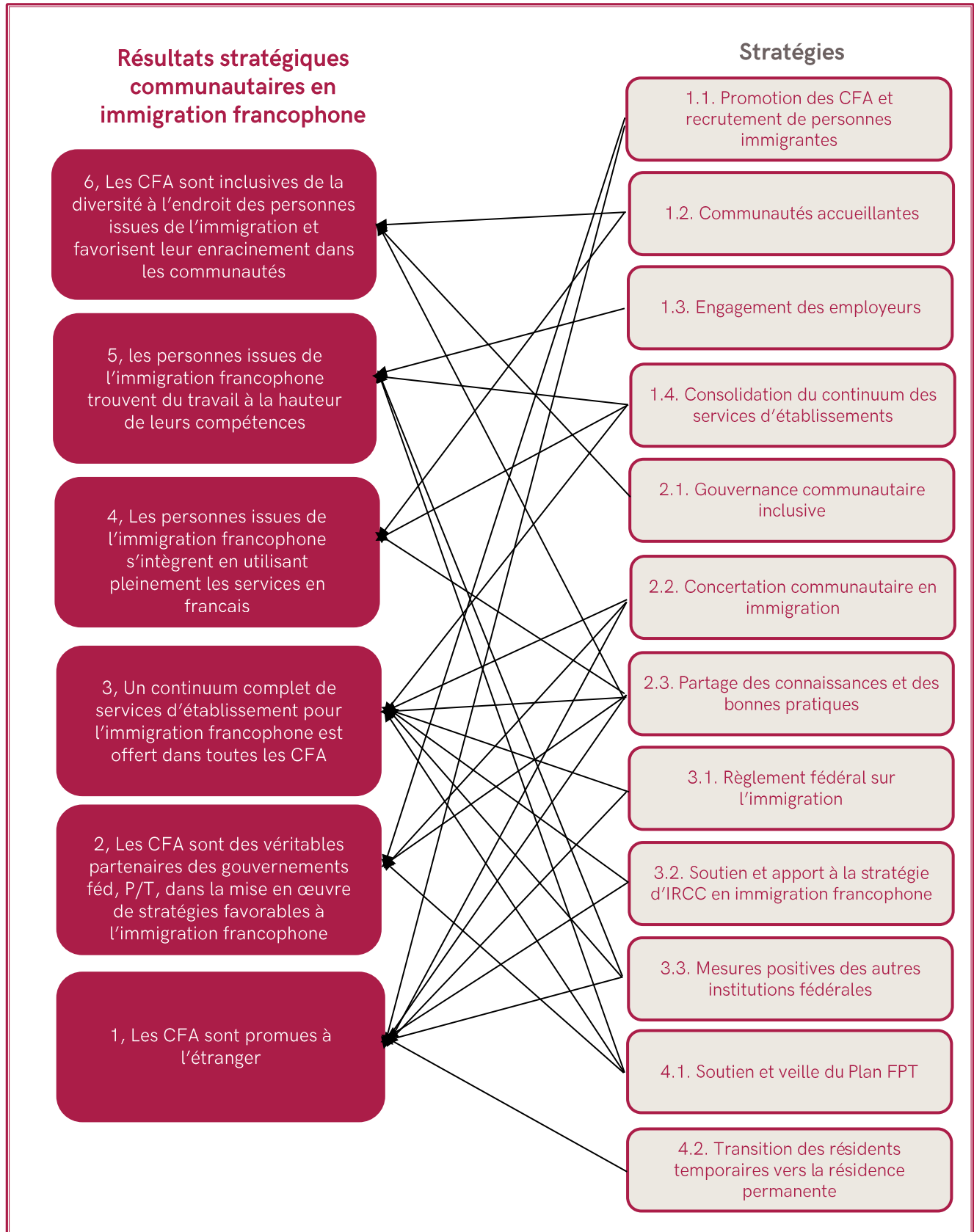
Les stratégies sont les ensembles de moyens qui doivent être mis en œuvre afin de produire les changements voulus, et donc l'impact souhaité. Elles peuvent inclure des activités, des programmes, des campagnes, des outils, etc.

Les nombreuses pistes de solution recueillies lors des consultations ont été examinées et plusieurs ont été retenues en raison de leur concordance avec les résultats stratégiques choisis. Une attention est donnée à la diversité et à l'asymétrie des réalités des CFA, incluant les personnes issues de l'immigration et leurs besoins spécifiques. Les stratégies comportent une panoplie d'actions possibles et sont regroupées sous les quatre axes suivants :

- Consolider le continuum de l'immigration francophone
- Appui aux capacités communautaires
- Plaidoyer auprès des institutions fédérales
- Plaidoyer auprès des provinces et territoires

La **Figure 4** explicite les liens entre les stratégies et les résultats stratégiques visés.

Figure 4 : Concordance entre les stratégies et les résultats stratégiques



Les prochaines sections détaillent, pour ces quatre axes, les stratégies retenues et les actions prioritaires pour les deux premières années (2018-2019 et 2019-2020), puis pour les années subséquentes. Il faut noter que les actions priorisées pour 2018-2020 peuvent inclure des initiatives déjà en cours et que ces actions pourront aussi se poursuivre après 2020.

### 3.1. Consolider le continuum de l'immigration francophone

Tableau 5 : Stratégies de l'axe 1 : Consolider le continuum de l'immigration

Stratégies	Actions 2018-2020	Actions 2020-2023
1.1. Les CFA développent une stratégie de promotion et de recrutement d'immigrants à l'étranger.	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de promotion des CFA à l'étranger</li> <li>b. Faire la promotion des stratégies gouvernementales en matière de recrutement en misant sur celles qui offrent des avantages aux candidats francophones (exemples : Entrée express; Mobilité francophone, etc.)</li> <li>c. Poursuivre les activités d'information des employeurs sur les possibilités de recrutement international</li> <li>d. Explorer le potentiel du parrainage privé des réfugiés et demandeurs d'asile</li> <li>e. Identifier et promouvoir les opportunités d'emploi dans les CFA (ex. compétences en éducation, en santé, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>f. Développer des projets pilotes visant l'établissement et la rétention des résidents temporaires (travailleurs temporaires et étudiants internationaux)</li> <li>g. Tirer profit du projet pilote des 14 Communautés accueillantes</li> </ul>
1.2. Les CFA se font accueillantes envers les personnes immigrantes et adaptent leurs services à la	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Promouvoir les services francophones qui sont disponibles aux personnes immigrantes (continuum en éducation, établissement, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>d. Appuyer de façon ciblée l'établissement des immigrants appartenant aux catégories suivantes : femmes, jeunes, aînés, handicapées, LGBTQ2,</li> </ul>

Stratégies	Actions 2018-2020	Actions 2020-2023
communauté afin de favoriser une meilleure rétention.	<ul style="list-style-type: none"> <li>b. Sensibiliser la population à l'apport des personnes issues de l'immigration, à la diversité et aux enjeux interculturels (Semaine nationale de l'immigration, etc.)</li> <li>c. Développer des initiatives visant à tisser les liens entre les immigrants et leurs communautés d'accueil dans le but d'assurer leur rétention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>minorités visibles, santé mentale, etc.</li> <li>e. Promouvoir des modèles de gouvernance inclusifs</li> <li>f. Proposer des mentorats en leadership communautaire</li> <li>g. Offrir des programmes de formation au bénévolat pour les personnes issues de l'immigration</li> <li>h. Faire la promotion ou créer des espaces francophones (centres, rencontres, pôles, etc.)</li> </ul>
1.3. Les CFA favorisent l'engagement des employeurs à faciliter l'intégration des personnes issues de l'immigration.	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Cerner les besoins de main d'œuvre dans les secteurs stratégiques (petite enfance, enseignement, santé, justice)</li> <li>b. Sensibiliser les employeurs à la plus-value des employés francophones et bilingues</li> <li>c. Inciter les employeurs à participer aux initiatives de recrutement</li> <li>d. Développer des espaces de réseautage professionnel (foire d'emplois, etc.)</li> <li>e. Accompagner les employeurs dans la gestion de la diversité en milieu de travail afin de contrer la discrimination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>f. Offrir des sessions de mentorat en entrepreneuriat à l'intention des immigrants</li> </ul>
1.4. Les CFA développent et améliorent les services d'établissement pour consolider le	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Contribuer à l'efficacité du nouveau programme pré-arrivée en vue d'assurer le référencement des immigrants vers les services francophones</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>d. Développer des standards de qualité pour le continuum d'immigration francophone</li> <li>e. Mettre en œuvre une plateforme nationale en appui continu aux fournisseurs de</li> </ul>

Stratégies	Actions 2018-2020	Actions 2020-2023
Parcours d'intégration francophone	b. Augmenter le nombre des mesures relatives aux travailleurs en établissement en milieu scolaire et renforcer leurs capacités c. Développer et créer des services d'établissement lorsqu'inexistants	services d'établissement (ex. formation professionnelle, échange de pratiques, outils de gestion, inventaire des services, aiguillage, etc.) f. Augmenter la capacité des CFA en créant des programmes de réinstallation des réfugiés en prenant exemple sur le Programme d'aide à la réinstallation du Manitoba

### 3.2. Appui aux capacités communautaires

Tableau 6 : Stratégies de l'axe 2 : Appui aux capacités communautaires

Stratégies	Actions 2018-2020	Actions 2020-2023
2.1. Les organismes communautaires des CFA adaptent leurs approches et services à un contexte de diversité.	a. Les organismes porte-parole se dotent d'outils leur permettant de jouer un rôle exemplaire en termes d'inclusion et de cohésion communautaire b. Les organismes communautaires se dotent de stratégies favorisant l'inclusion et la diversité	
2.2. Les CFA optimisent leurs structures de concertation et leur engagement dans le dossier de l'immigration francophone, aux niveaux local, provincial-territorial et national.	a. Élargir les efforts de sensibilisation en immigration envers les leaders communautaires b. Appuyer les RIF et leurs membres dans la réalisation de leurs plans d'actions respectifs incluant l'initiative des communautés accueillantes	c. Mettre en place et améliorer des mécanismes de coordination nationale pour soutenir les services d'établissement, incluant les services pré-arrivée et le bureau d'accueil francophone de l'aéroport Pearson d. Arrimer les plans stratégiques des groupes porte-parole et des RIF avec le Plan stratégique communautaire national e. Renforcer les capacités et explorer la possibilité d'élargir la composition de la

Stratégies	Actions 2018-2020	Actions 2020-2023
		TNCC (aînés, médias communautaires, etc.) f. Accroître la représentation des francophones au Conseil national de l'établissement (CNE)
2.3. Les CFA s'appuient sur une base actualisée de connaissances et de bonnes pratiques.	a. Faire l'inventaire des recherches, les diffuser sur une plateforme centralisée et appuyer le transfert des connaissances b. Favoriser les échanges de bonnes pratiques c. Favoriser le partage de connaissances entre chercheurs, communautaires et décideurs gouvernementaux	d. Dénombrer les étudiants internationaux d'expression française

### 3.3. Plaidoyer auprès des institutions fédérales

Tableau 7 : Stratégies de l'axe 3 : Plaidoyer auprès des institutions fédérales

Stratégies	Actions 2018-2020	Actions 2020-2023
3.1. Les CFA enjoignent le gouvernement à adopter un règlement précisant les responsabilités fédérales en matière d'immigration pour maintenir le poids démographique francophone à l'échelle canadienne	a. Créer un groupe de travail sur l'attache ( <i>Loi sur l'immigration et les réfugiés</i> ou <i>Loi sur les langues officielles</i> – partie VII) et la portée d'une réglementation	b. Mener une campagne de représentation auprès des parlementaires et de la haute fonction publique fédérale sur la position des CFA à l'égard d'un règlement
3.2. Les CFA soutiennent et complètent la nouvelle stratégie d'IRCC en matière	a. Suivi du plan d'action fédéral- provincial- territorial à titre d'observateur à la table	e. Envisager d'autres modèles de collaboration Canada-CFA sous le principe « par, pour et avec » f. Proposer un alignement des critères de financement

Stratégies	Actions 2018-2020	Actions 2020-2023
<p>d'immigration francophone en faisant valoir leurs besoins.</p>	<p>des ministres de l'immigration</p> <p>b. Suivi de la Stratégie d'IRCC en matière d'immigration francophone et de sa mise en œuvre dans les politiques et programmes</p> <p>c. Mettre à jour des cibles fédérales, provinciales et territoriales afin d'assurer la juste proportion nécessaire aux CFA pour conserver leur poids démographique relatif</p> <p>d. Suivre le projet-de recherche et d'analyse de l'ACUFC portant sur l'établissement des étudiants internationaux sélectionnés dans les CFSM.</p>	<p>d'IRCC avec les stratégies communautaires, incluant des appels d'offres distincts et des fonds pour la promotion des CFA à l'étranger</p> <p>g. Miser sur des mesures spécifiques pour les communautés éloignées et de petite taille</p> <p>h. Garder l'immigration francophone comme priorité du Forum fédéral-provincial-territorial</p>
<p>3.3. Les CFA identifient et invitent d'autres institutions fédérales à prendre des mesures positives dans le dossier de l'immigration francophone.</p>	<p>a. Demander la création d'un comité interministériel (Emploi et Développement social Canada, Affaires mondiales Canada, IRCC et Justice Canada) qui se penchera sur les besoins des CFA en matière d'immigration francophone</p> <p>b. Explorer avec Patrimoine canadien les mesures à prendre auprès de la jeunesse en matière d'immigration francophone, de cohésion sociale et de lutte contre la discrimination raciale</p> <p>c. Explorer les initiatives pour répondre aux besoins spécifiques des femmes immigrantes (transmission de la langue, etc.)</p>	<p>d. Avec l'appui du gouvernement du Canada, sensibiliser l'Organisation internationale de la Francophonie ainsi que le Haut-commissariat pour les réfugiés et l'Organisation mondiale pour les migrations</p> <p>e. Sensibiliser la Commission de l'immigration et du statut des réfugiés (CISR) sur l'importance de l'immigration francophone.</p> <p>f. Sensibiliser les autres institutions fédérales sur l'enjeu de l'immigration francophone</p>

### 3.4. Plaidoyer auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux

Tableau 8 : Stratégies de l'axe 4 : Plaidoyer auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux

Stratégies	Actions 2018-2020	Actions 2020-2023
4.1. Les CFA soutiennent et veillent à la mise en œuvre du Plan d'action fédéral-provincial-territorial en immigration francophone.	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Sensibiliser les gouvernements provinciaux et territoriaux d'agir envers les ordres professionnels sur certains enjeux clés afin que les ordres reconnaissent plus équitablement les titres de compétence des personnes issues de l'immigration</li> <li>b. Mettre sur pied une plateforme de collaboration entre RIF/ Porte-parole CFA / gouvernement P/T</li> <li>c. Appuyer les CFA auprès des gouvernements P/T dans la réalisation du plan d'action fédéral-provincial-territorial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>d. Mettre en œuvre des mesures incitatives permettant aux employeurs d'offrir un 1<sup>er</sup> emploi aux personnes immigrantes</li> <li>e. Proposer des mesures favorisant l'entrepreneuriat chez les personnes immigrantes</li> <li>f. Négocier avec les gouvernements provinciaux et territoriaux des cibles / quotas d'allocation d'immigration francophone</li> <li>g. Donner l'exemple des livres blancs et des ententes fédérales-provinciales en immigration de l'Ontario et du N.-B.</li> </ul>
4.2. Les CFA collaborent avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans une stratégie favorisant la transition des résidents temporaires francophones (étudiants internationaux, travailleurs temporaires, PVT, etc.) vers la résidence permanente.	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Sensibiliser les gouvernements provinciaux et territoriaux à soutenir les collèges et universités dans le recrutement et l'intégration d'étudiants internationaux</li> <li>b. Informer les résidents temporaires de l'existence des CFA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>c. Favoriser la création de services d'établissement pour résidents temporaires</li> <li>d. Proposer de créer des bassins de candidats à l'immigration parmi les travailleurs étrangers temporaires</li> </ul>



## 4. Évaluation

Le Plan stratégique fera l'objet d'une approche structurée d'évaluation afin d'ajuster au fur et à mesure sa mise en œuvre et d'assurer la qualité de ses résultats. L'approche retenue tient compte du fait que les initiatives précédentes, tels le Plan CIC-CFSM de 2006, n'ont pas été évaluées et que les partenaires du présent Plan ne disposent pas de ressources pour un tel exercice.

Les sections qui suivent énoncent les trois grandes questions autour desquelles se structurera l'évaluation, ainsi que les indicateurs et les méthodes de collecte des données qui permettront d'y trouver des réponses.

### 4.1. Questions et indicateurs d'évaluation

#### 1. Dans quelle mesure cette initiative a-t-elle créé l'impact souhaité?

Impact	Indicateurs	Méthodes
En 2023, 4,4 % des personnes immigrantes reçues à l'extérieur du Québec s'établissent dans les CFA. Cette population immigrante trouve dans les CFA un environnement favorable à leur intégration.	Proportion des personnes immigrantes d'expression française reçues à chaque année dans l'ensemble de la population immigrante à l'extérieur du Québec  Perception des CFA et des personnes issues de l'immigration quant à l'intégration de ses dernières	Évaluation sommative

#### 2. Dans quelle mesure les résultats stratégiques visés par le Plan ont-ils été obtenus?

Résultats	Indicateurs	Méthodes
1. Les CFA sont promues à l'étranger.	Nombre de participations des CFA aux événements internationaux (incluant le recrutement d'étudiants étrangers);	Évaluation sommative

Résultats	Indicateurs	Méthodes
	<p>Nombre et nature des outils de promotion développés</p> <p>Nombre et nature d'événements de promotion mis en ligne</p> <p>Progression du trafic des messages promotionnels sur les différentes plateformes</p> <p>Nombre de candidats d'expression française dans le bassin Entrée express</p> <p>Nombre de candidats recrutés via Mobilité francophone</p>	
<p>2. Les CFA sont de véritables partenaires des municipalités et des gouvernements fédéral-provincial-territorial dans la mise en œuvre de stratégies favorables à l'immigration francophone.</p>	<p>Progression du nombre d'actions entreprises en partenariat (registres)</p> <p>Mesures adoptées pour favoriser l'immigration de résidents temporaires</p>	Évaluation sommative
<p>3. Un continuum complet de services d'établissement pour l'immigration francophone est offert dans toutes les CFA.</p>	<p>Progression du nombre de localités qui disposent d'une gamme complète de services (selon les variables évaluées dans la <a href="#">cartographie des services d'établissement, 2017</a>)</p>	Évaluation sommative
<p>4. Les personnes issues de l'immigration francophone s'intègrent en utilisant</p>	<p>Niveau d'utilisation des services en français (établissement, éducation, santé, culture, gouvernementaux...) par</p>	Évaluation sommative

Résultats	Indicateurs	Méthodes
pleinement les services en français.	<p>les personnes issues de l'immigration</p> <p>Participation et visibilité des immigrants dans les différentes structures de gouvernance des CFA</p>	
5. Les personnes issues de l'immigration francophone trouvent du travail à la hauteur de leurs compétences.	<p>Existence de programmes et services offrant des chances de travail aux personnes issues de l'immigration : stages, bénévolat, mentorat, etc.</p> <p>Décisions favorables prises par des Ordres professionnels à l'égard des personnes issues de l'immigration</p> <p>Information accessible sur les opportunités de travail au sein des CFA (notamment dans les domaines comme l'éducation, la santé, justice, etc.)</p> <p>Satisfaction à l'égard de l'emploi en fonction des compétences</p>	Évaluation sommative
6. Les CFA sont plus inclusives de la diversité à l'endroit des personnes issues de l'immigration et favorisent leur enracinement au sein des CFA.	<p>Perceptions des immigrants, des leaders des CFA, des observateurs à l'égard de l'inclusion</p> <p>Participation et visibilité des immigrants dans les différentes structures de gouvernance des CFA</p> <p>Études de cas de leaders issus de l'immigration</p>	Évaluation sommative

### 3. Dans quelle mesure la mise en œuvre a-t-elle contribué au succès du Plan stratégique?

Éléments de mise en œuvre	Indicateurs	Méthodes
Les 12 stratégies (voir section 3)	À déterminer en fonction des actions priorisées et entreprises en cours d'année	Sondage annuel auprès des partenaires
Engagement des partenaires	Niveau de prise en charge des rôles généraux et de réalisation des actions particulières de chaque partenaire	Sondage annuel auprès des partenaires

## 4.2. Méthodes

La collecte et l'analyse des données pour les fins de l'évaluation seront de deux types.

### *Collecte de données par voie de sondages annuels*

La mise en œuvre du Plan stratégique sera évaluée annuellement afin de faire les ajustements nécessaires au besoin. Pour éviter de mobiliser d'importantes ressources à cette fin, la collecte des données sera réalisée au moyen d'un sondage en ligne auprès des partenaires de l'initiative. L'analyse des réponses sera menée par la FCFA et fera l'objet d'une discussion dans le cadre de la TNCC afin de faire les changements requis.

### *Exercice d'évaluation sommative*

Dans la dernière année du Plan stratégique, un exercice plus complet sera mené par des experts externes afin d'évaluer les résultats obtenus et la contribution à l'impact souhaité, mais aussi l'adéquation des stratégies choisies par le Plan. Cet exercice pourra s'appuyer sur divers types de données :

- statistiques et données de recherche pertinentes,
- registres administratifs tenus par les partenaires,
- sondages réalisés durant l'initiative,
- entrevues,
- groupes de discussion.

## **Acronymes—Sigles**

---

CFA	Communautés francophones et acadiennes
CMFC	Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne
CFSM	Communautés francophones en situation minoritaire
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada (ancienne dénomination d'IRCC)
CNE	Conseil national de l'établissement
EDSC	Emploi et Développement social Canada
FCFA	Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
FPT	Fédéral - provincial - territorial
IRCC	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
P/T	Provinces et territoires
PLOP	Première langue officielle parlée
PSCIF	Plan stratégique communautaire en immigration francophone
PVT	Permis vacances-travail
RIF	Réseau d'immigration francophone
TNCC	Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone

© Socius recherche et conseils

Chargé du mandat : Joël Marier- Collaborateur : Marc L. Johnson

socius.ca | joel.marier@socius.ca | (613) 864-5534

[www.immigrationfrancophone.ca](http://www.immigrationfrancophone.ca)

 @immfrancophone

 @FCFAimmigration